

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Reprise des compétitions à partir du 28 janvier 2022

À la suite des décisions du Comité de concertation du 21 janvier 2022 et de la réunion de la cellule de crise de l'URBSFA du 22 janvier 2022, les décisions suivantes ont été prises concernant les compétitions de l'URBSFA.

- Toutes les compétitions suspendues le 27 décembre 2021 (1ère division nationale masculine + 1ère et 2e divisions nationales féminines) reprendront à partir du 28 janvier 2022.
- Le protocole corona existant (voir ici [ici](#)) reste maintenu mais des aménagements spécifiques aux compétitions ACFE pourraient y être apportés après réunion avec les managers du calendrier.
- Les joueurs qui ont été recrutés par un club dans le courant du mois de janvier et qui n'étaient en principe pas autorisés à jouer les matches initialement prévus avant leur transfert (des matches qui ont été collectivement reportés en raison de la crise sanitaire) seront tout de même autorisés à jouer lorsque les matches prévus ce week-end et les deux autres derniers week-ends seront joués, respectivement en février et en avril.